



LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr

1 place de la Mairie – 08250 MARCQ
☎ : 03.24.71.09.33

Janvier 2016 – N° 13
Dépôt légal : février 2010



LABELLISATION "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" PREMIERE FLEUR

Avec 467 communes labellisées "Villes et Villages Fleuris", la Champagne-Ardenne est la première (ex) région fleurie de France.

Seules 13 communes sur les 99 que comprend la 2C2A sont labellisées.

Marcq vient d'entrer dans ce club très fermé.

L'obtention de cette première fleur est le fruit d'un travail de plusieurs années, débuté par les municipalités précédentes avec l'implantation de massifs de rosiers et d'arbustes en plusieurs points du village.

Depuis 2008, encouragés par les visiteurs de passage et les habitants, les bénévoles du comité de fleurissement, non avares de leur temps, se retrouvent régulièrement pour ce que nous appelons les "corvées" : taille, bêchage, plantations, désherbage, arrosage, création de massifs, entretien divers... le tout pour une valorisation communale par le végétal et le fleurissement.

Ces points ne sont pas les seuls pris en compte pour l'obtention du label : notre motivation, la qualité des espaces publics, les modes de gestion, les animations proposées au village et bien d'autres critères sont vérifiés.

Deux remises de prix ont déjà eu lieu.

La première cérémonie était organisée par l'Agence de Développement Touristique des Ardennes à Reithel le 16 octobre. Dominique Arnould, Présidente de l'ADT, nous a remis deux ouvrages ainsi qu'un bon d'achat de 400 € que nous avons choisi d'utiliser chez Philippe Lecroq qui plantera des arbres devant le cimetière.

Une seconde cérémonie, organisée par la Région Champagne-Ardenne, s'est tenue à Epernay le 28 novembre.

Une troisième cérémonie aura lieu à Marcq au printemps et nous aurons le plaisir de vous y convier. Ce sera aussi l'occasion d'inaugurer le transformateur situé à l'entrée du village et donc d'associer ERDF à la remise de la première fleur. Ce transformateur, décoré par Nicole Zeimet aidée de bénévoles de Marcq Animation et du comité de fleurissement, est maintenant l'un des plus beaux des Ardennes.

Tous ceux qui le souhaitent peuvent nous aider. Demandez-nous à être avertis de nos "corvées".

Mais simplement entretenir votre devant de porte sera déjà d'une grande aide. Soyez-en remerciés par avance.



LE MOT DU MAIRE



Que dire de 2015 ? Une année marquée par de terribles événements en janvier et en novembre qui nous ont tous profondément marqués. Nous n'oublierons pas de sitôt ces images de désolation dans les rues de Paris.

Le village a malheureusement encore perdu quelques habitants, mais il a aussi connu des moments de joie : Suzy Guerlet est arrivée en mai pour le plus grand bonheur de ses parents Aurélien et Mélanie.

Le village a obtenu la labellisation « Villes et Villages Fleuris » - première fleur - qui vient au terme de longues années d'efforts et récompense ceux qui participent aux « corvées » et également les habitants qui fleurissent et entretiennent leur maison.

Un très grand merci à Marcq Animation pour son dynamisme et pour les très nombreuses activités proposées pour animer le village. Tous mes remerciements à mes collaborateurs et néanmoins amis qui m'apportent aide et soutien au sein du Conseil Municipal.

A nos concitoyens, à vos proches, à ceux qui vous sont chers, à ceux qui sont malades, hospitalisés ou en maison de retraite, je souhaite une bonne et heureuse année 2016. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, sérénité.

Mes vœux vont aussi vers nos représentants élus, en particulier Dominique Arnould, conseillère départementale de notre canton, qui nous soutient dans tous les dossiers que nous présentons.

Au niveau régional, nous sommes pour l'instant dans le flou, le temps pour les instances dirigeantes de régler le nouveau fonctionnement de cette gigantesque collectivité.

Vous avez sans doute entendu parler de la création des communes nouvelles. Des regroupements de villages seront peut-être une solution pour être plus représentatifs au niveau cantonal et départemental.

Nul ne sait encore ce que l'avenir nous réserve mais nous avons malgré tout de nombreux projets.

Cette année 2016 est l'année du recensement. Il se déroulera du 21 janvier au 20 février. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur de notre commune, Françoise Lecroq.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

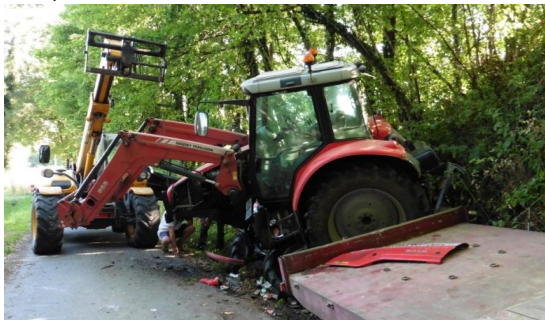
- Mme Agnès Buffet décédée le 12 août 2015 à l'âge de 77 ans.
- Mme Zulma Nautrez décédée le 2 janvier à l'âge de 87 ans.

Attention

Conducteurs de voitures, 4X4, quads, engins agricoles et forestiers... Il est rappelé à chacun l'importance d'être prudent dans la descente du chemin du Grand Mont.

Ses abords ne sont pas sécurisés et la prise de vitesse pourrait avoir de graves conséquences.

Pour preuve, cet accident survenu en août dernier :



Relais Services Publics

Besoin d'aide pour vos démarches (Pôle Emploi, CPAM, CRAM, MSA, UDAF, CAF, MDPH...) ?

Vous pouvez rencontrer Mme Claudie TURK, animatrice du RSP. Elle peut se déplacer dans notre commune (lundi, mardi ou jeudi entre 13h30 et 17h). Pour prendre rendez-vous : 03.24.30.47.67.

Rappel

• Vous pouvez écrire à votre journal ou proposer un article de votre choix. Contactez la mairie.

• Les réunions du Conseil Municipal sont publiques. Vous pouvez y assister. Les convocations sont diffusées aux conseillers et affichées en mairie.

Vous prévoyez des travaux ?

Lorsque vous projetez d'effectuer des travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre habitation (fenêtre, porte, toiture, appentis, démolition...), la loi veut que vous fassiez AU PRÉALABLE une déclaration de travaux. S'adresser en mairie.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte chaque lundi de 17h30 à 18h30.

L'inscription et l'emprunt d'ouvrages sont totalement gratuits.

UN PEU D'ENTOMOLOGIE: LE PRIONE TANNEUR, PAR JEAN-GUY MÉNILLET



L'entomologie est la branche de la zoologie dont l'objet est l'étude des insectes. Avec près de 1,3 million d'espèces décrites, les insectes représentent plus des deux tiers de tous les organismes vivants. Certains hommes ont cette science pour passion ; d'autres en font un métier. J'ai choisi de vous présenter le prione tanneur (*Prionus Coriarius*), vulgairement appelé "capricorne" ou "longicorne".

Présent dans les bois de Marcq, c'est le plus massif longicorne d'Europe. Sans être rare, il n'est toutefois pas abondant, donc protégeons-le.

Très bel insecte, imposant, il atteint facilement 5 cm de longueur. La femelle est plus grande que le mâle, ses antennes sont toutefois plus fines. Le mâle plus petit est plus mobile que la femelle avec un vol aussi rapide

que celui d'une mouche. Ses élytres rappellent la texture du cuir. Sa larve de 6 cm de long se développe dans les souches de feuillus en décomposition.

Les Cerambycidae sont superbes. Certains sont protégés par la loi, comme le *Rosalia Alpina*.

Les plus beaux spécimens se situent en Amérique du Sud (Amazonie).

Classification

Règne	Animalia
Embranchement	Arthropoda
Classe	Insecta
Ordre	Coleoptera
Famille	Cerambycidae
Sous-famille	Prioninae
Tribu	Prionini
Genre	<i>Prionus</i>

Pancartes



Les pancartes d'entrées/sorties d'agglomération ont été changées fin août 2015. Elles sont maintenant aux dernières normes en vigueur.

Des pancartes de limitation de tonnage ont été posées aux entrées des chemins de la Besogne, du Bouvret et du Grand Mont.

Suppression de la haie du cimetière et abattage d'arbres

La haie du cimetière, devenue intailable, envahie de lierre, ronces et arbustes divers, a été coupée par l'ESAT de Grandpré début janvier.

Des arbres à développement moyen seront plantés et le grillage posé sur les différents murets sera remplacé.

Nous remercions M. Guerlet qui a mis son matériel à notre disposition pour évacuer les déchets verts.



Comme prévu depuis longtemps, les arbres qui penchent sur le chemin du Grand Mont seront abattus. Cela assainira la route et ses accotements et facilitera le passage des engins agricoles.



Au château d'eau

A la demande du SSE (syndicat d'eau et assainissement du sud est des Ardennes), des travaux de métallerie et de maçonnerie pour la sécurisation et l'amélioration de l'accès au château d'eau sont en cours.

Des garde-corps ont été posés pour que les fontainiers puissent travailler en sécurité sur l'ouvrage. Les trappes d'accès aux cuves ont été remplacées, tout comme l'échelle de la chambre des vannes.

La porte d'entrée et les échelles pour descendre dans les deux réservoirs sont encore à changer. Ce sera fait dans les prochaines semaines.

Columbarium



Après étude des propositions de 3 entreprises, le Conseil Municipal a arrêté son choix sur ce columbarium proposé par une entreprise mosellane.

Il est composé de dix cases pouvant chacune contenir deux urnes, un jardin du souvenir pour dispersion des cendres et un banc de recueillement. Le tout est construit en granit gris d'Orient avec portes noires.

Un règlement en cours de rédaction et une grille tarifaire devront être validés

par le Conseil Municipal. Le columbarium sera posé au cours du 1^{er} trimestre 2016 et, comme pour les concessions classiques, des réservations pourront être faites en mairie.

Dossiers en cours

Les travaux sur les chemins communaux, à l'église et dans le logement communal, décrits dans le Petit Marcquillat n°12, sont toujours d'actualité. Les dossiers de demande de subventions ont été déposés et leur instruction est toujours en cours.

LE 5 AVRIL, LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

Les avantages de cette évolution sur votre téléviseur :

- Une meilleure qualité de son et d'image.
- La réception de l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

Un test simple pour savoir si vous êtes compatible TNT HD :

- Votre téléviseur TNT ou adaptateur externe TNT comporte le logo "TNT HD"  ou "HD TV" (norme MPEG-4) 
 - Vous visualisez le logo "Arte HD"  en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57.
- Pour plus d'informations : <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>



Du côté de MARCQ ANIMATION



Fête patronale : bals et repas convivial



80 convives se sont retrouvés le dimanche midi autour d'un excellent repas préparé par Jean-Charles Genty, traiteur à Chevières. Il faudra néanmoins chercher des solutions pour attirer un peu de monde les samedi et dimanche soirs. Une nouvelle soirée plage ?

Concours de belote



21 équipes se sont retrouvées dans la salle communale pour le concours de belote d'automne.
 Arrivés premiers : Joël et Michel
 2^{èmes} : Claude et Greg
 3^{èmes} : Karine et Paule



Soirée Beaujolais Nouveau



La salle communale était comble pour ce rendez-vous. Charcuteries, fromages et desserts "maison" ont réjoui les papilles des amateurs de bonne chair.



Soirée cinéma : "Belles Familles"



Seulement 25 spectateurs pour cette première séance de cinéma organisée en partenariat avec Cinéligue le jeudi 3 décembre. C'est très dommage car le projectionniste avait apporté un matériel de grande qualité. A suivre...

Fête de Noël



Le Père-Noël était au rendez-vous le samedi 19 décembre 2015 pour remettre aux enfants du village les cadeaux de Noël offerts par Marcq Animation. Quelques jours auparavant, les Aînés du village avaient reçu des colis festifs de produits périgourds offerts par le CCAS.



Au programme de Marcq Animation pour les 6 prochains mois :

- ✓ Mardi 9/2 à 16h30 : goûter de Mardi-Gras
- ✓ Samedi 20/2 à 20h : cinéma "Belle et Sébastien, l'aventure continue"
- ✓ Samedi 5/3 à 20h : concours de belote
- ✓ Lundi 28/3 : chasse aux œufs de Pâques
- ✓ Samedi 23/4 : voyage en Hollande (parc du Keukenhof + Rotterdam)
- ✓ Samedi 4/6 : concours de belote en extérieur
- ✓ Juillet : rando des Marcassins

En projet : rénovation de l'ancienne pompe à bras en partenariat avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Vouzinois.

